

# Association du Vendômois pour la Protection de l'Enfance

*Association reconnue d'intérêt général*  
***Un petit doit avoir le droit de devenir grand...***



## ADHÉSION année 20\_\_ \_\_

Chers Amis,

Comme vous le savez, notre mission est large et requiert une trésorerie à la hauteur des besoins et des demandes. Notre comptabilité rigoureuse vous garantit une utilisation scrupuleuse de vos cotisations. (Reconnue *d'intérêt général*, l'AVPE vous permettra d'obtenir sur votre cotisation et vos dons une déduction fiscale de 66% des sommes versées).

Merci de votre soutien.

Cordialement

La Présidente  
Danièle Guénoun

---

Emplissez ce bulletin d'adhésion et adressez-le à :

**Association du Vendômois pour la Protection de l'Enfance**  
**Chez Danièle Guénoun**  
**3 rue de la Brenne - La Charronnerie**  
**41310 LANCÉ**  
**☎ 02.54.82 81 67 (résidente)**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession (facultatif) :

Je souhaite devenir un membre actif de l'association A.V.P.E et verse ma cotisation annuelle de \_\_\_\_\_ € (Montant minimum de cotisation : 10 €)

OU

Je soutiens cette association A.V.P.E et verse un don de : \_\_\_\_\_ €

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'**Association du Vendômois pour la Protection de l'Enfance**.

**OU** vous pouvez accéder au paiement en ligne directement sur notre site sécurisé avec le lien ci-dessous :

<https://www.payassociation.fr/association-du-vendomois-pour-la-protection-de-l-enfance/dons/cotisation>

*Le caractère d'intérêt général est reconnu à l'A.V.P.E et les sommes versées par les bienfaiteurs ouvrent droit à la réduction d'impôt. (Vous recevrez un reçu fiscal).*